

**2B INVEST**  
**Société par actions simplifiée**  
**au capital de 5 000 euros**  
**Siège social : 890 Chemin le Peyron**  
**83340 FLASSANS-SUR-ISSOLE**  
**845 060 201 RCS DRAGUIGNAN**

---

**PROCES-VERBAL**  
**DES DECISIONS DE L'ASSEMBLEE GENERALE**  
**DU 13 MAI 2026**

Le 13 mai 2026, à 10 heures, les associés se sont réunis au siège social, en assemblée générale ordinaire annuelle sur convocation de la présidence.

Sont présents :

- **Madame Pauline CURSOUX**, ayant l'usufruit de 100 actions, ci cent actions,
- **Monsieur Aaron BARAT**, ayant la nue-propriété de 100 actions, ci cent actions, représenté par Madame Pauline CURSOUX

Total des actions des associées présentes : 100 actions sur les 100 actions composant le capital social.

**Madame Pauline CURSOUX** préside la séance en qualité de présidente de la Société.

La Présidente constate que toutes les associées sont présentes ou représentées ; en conséquence, l'assemblée peut valablement délibérer.

La Présidente dépose sur le bureau et met à la disposition de l'assemblée :

- les justificatifs des convocations régulières des associées ;
- l'inventaire, le bilan, le compte de résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2025 ;
- le rapport spécial de la Présidente sur les conventions visées à l'article L-227-10 du code de commerce ;
- le texte des projets de résolutions ;

La Présidente déclare que tous les documents visés ci-dessus ont été adressés aux associées en même temps que la convocation ou tenus à leur disposition au siège social à compter de la date de la convocation à l'assemblée.

L'assemblée sur sa demande lui donne acte de sa déclaration et reconnaît la validité de la convocation.

Puis la Présidente rappelle que l'assemblée est réunie à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2025 et quitus à la Présidente
- Affectation du résultat ;
- Rapport spécial sur les conventions visées à l'article L 227-10 du Code de commerce ;

La Présidente présente à l'Assemblée les comptes de l'exercice écoulé et son rapport spécial sur les conventions visées à l'article L 227-10 du Code de commerce. Puis la Présidente ouvre la discussion.

Personne ne demandant la parole, la Présidente met successivement aux voix les résolutions inscrites à l'ordre du jour.

## **PREMIÈRE RESOLUTION - APPROBATION DES COMPTES**

L'assemblée générale, après avoir pris connaissance des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2025 approuve l'inventaire et les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2024 lesquels font apparaître une perte de 2 984.78 euros.

Elle prend acte que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non admises dans les charges déductibles au regard de l'article 39, 4 du Code Général des Impôts.

En conséquence, l'assemblée générale donne quitus entier et sans réserve à la présidence de l'exécution de son mandat pour l'exercice écoulé.

*Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.*

## **DEUXIEME RESOLUTION - AFFECTATION DU RESULTAT - DISTRIBUTION DE DIVIDENDES**

L'assemblée générale décide d'affecter la perte de l'exercice s'élevant à 2 984.78 euros de la manière suivante :

### **Origine**

- Résultat déficitaire de l'exercice : 2 984.78 euros

### **Affectation**

- Imputation aux autres réserves à hauteur de 2 984.78 euros portant ce poste à un solde créditeur total de 538 526.97 euros.

### **Rappel des dividendes**

L'assemblée générale prend acte de ce que les sommes distribuées à titre de dividendes, au titre des trois précédents exercices, ont été les suivantes :

Exercice clos le 31 décembre 2024	0 euro
Exercice clos le 31 décembre 2023	50 000 euros
Exercice clos le 31 décembre 2022	0 euro

*Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.*

## **TROISIEME RESOLUTION - CONVENTIONS REGLEMENTEES**

L'assemblée générale prend acte qu'aucune des conventions visées à l'article L 227-10 du Code de commerce n'a été conclue au cours de l'exercice.

*Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.*

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 11 heures.

De tout ce que dessus il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé les actionnaires présents.

**Madame Pauline CURSOUX**

Présidente

**Monsieur BARAT Aaron**

Représentée par Madame Pauline CURSOUX

**BILAN ACTIF**

<b>ACTIF</b>		<b>Exercice N</b> 31/12/2025 12			<b>Exercice N-1</b> 31/12/2024 12		<b>Ecart N / N-1</b>	
		<b>Brut</b>	<b>Amortissements et dépréciations (à déduire)</b>	<b>Net</b>	<b>Net</b>	<b>Euros</b>	<b>%</b>	
	Capital souscrit non appelé (I)							
<b>ACTIF IMMOBILISÉ</b>	<b>Immobilisations incorporelles</b>							
	Frais d'établissement							
	Frais de développement							
	Concessions, brevets et droits similaires							
	Fonds commercial (1)							
	Autres immobilisations incorporelles							
	Avances et acomptes							
	<b>Immobilisations corporelles</b>							
	Terrains							
	Constructions							
Installations techniques, matériel et outillage								
Autres immobilisations corporelles								
Immobilisations en cours								
Avances et acomptes								
<b>Immobilisations financières (2)</b>								
Participations mises en équivalence								
Autres participations								
Créances rattachées à des participations								
Autres titres immobilisés	134 910		134 910	134 910				
Prêts								
Autres immobilisations financières								
<b>Total II</b>	<b>134 910</b>		<b>134 910</b>	<b>134 910</b>				
<b>ACTIF CIRCULANT</b>	<b>Stocks et en cours</b>							
	Matières premières, approvisionnements							
	En-cours de production de biens							
	En-cours de production de services							
	Produits intermédiaires et finis							
	Marchandises							
	Avances et acomptes versés sur commandes							
	<b>Créances (3)</b>							
	Clients et comptes rattachés							
	Autres créances	145 750		145 750	149 790	4 040-	2. 70-	
Capital souscrit - appelé, non versé								
Valeurs mobilières de placement	286 405		286 405	264 520	21 885	8. 27		
Disponibilités	12 870		12 870	31 745	18 875-	59. 46-		
Charges constatées d'avance (3)								
<b>Total III</b>	<b>445 025</b>		<b>445 025</b>	<b>446 055</b>	<b>1 030-</b>	<b>0. 23-</b>		
<b>Comptes de Régularisation</b>	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)							
	Primes de remboursement des obligations (V)							
	Ecart de conversion actif (VI)							
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)</b>	<b>579 935</b>		<b>579 935</b>	<b>580 965</b>	<b>1 030-</b>	<b>0. 18-</b>		

(1) Dont droit au bail

(2) Dont à moins d'un an

(3) Dont à plus d'un an

**BILAN PASSIF**

<b>PASSIF</b>		<b>Exercice N</b>		<b>Exercice N-1</b>		<b>Ecart N / N-1</b>	
		31/12/2025	12	31/12/2024	12	<b>Euros</b>	<b>%</b>
<b>CAPITAUX PROPRES</b>	Capital (Dont versé : 5 000 )	5 000		5 000			
	Primes d'émission, de fusion, d'apport						
	Ecarts de réévaluation						
	<b>Réserves</b>						
	Réserve légale	500		500			
	Réserves statutaires ou contractuelles						
	Réserves réglementées						
	Autres réserves	541 512		150 996		390 516	258.63
	Report à nouveau						
	<b>Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)</b>	2 985-		390 516		393 501-	100.76-
Subventions d'investissement							
Provisions réglementées							
<b>Total I</b>	544 027		547 012		2 985-	0.55-	
<b>AUTRES FONDS PROPRES</b>	Produit des émissions de titres participatifs						
	Avances conditionnées						
<b>Total II</b>							
<b>PROVISIONS</b>	Provisions pour risques						
	Provisions pour charges						
	<b>Total III</b>						
<b>DETTES (1)</b>	<b>Dettes financières</b>						
	Emprunts obligataires convertibles						
	Autres emprunts obligataires						
	Emprunts auprès d'établissements de crédit						
	Concours bancaires courants						
	Emprunts et dettes financières diverses	33 512		33 842		330-	0.98-
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours						
	<b>Dettes d'exploitation</b>						
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	121		112		10	8.60	
Dettes fiscales et sociales	2 275				2 275		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés							
Autres dettes							
<b>Comptes de Régularisation</b>	Produits constatés d'avance (1)						
	<b>Total IV</b>	35 908		33 954		1 955	5.76
	Ecarts de conversion passif (V)						
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)</b>		579 935		580 965		1 030-	0.18-

**COMPTE DE RESULTAT**

	Exercice N 31/12/2025 12			Exercice N-1 31/12/2024 12		Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total			Euros	%
<b>Produits d'exploitation (1)</b>							
Ventes de marchandises							
Production vendue de biens							
Production vendue de services							
<b>Chiffre d'affaires NET</b>							
Production stockée							
Production immobilisée							
Subventions d'exploitation							
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges							
Autres produits							
<b>Total des Produits d'exploitation (I)</b>							
<b>Charges d'exploitation (2)</b>							
Achats de marchandises							
Variation de stock (marchandises)							
Achats de matières premières et autres approvisionnements							
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)							
Autres achats et charges externes *			1 514	24 429	22 915-	93. 80-	
Impôts, taxes et versements assimilés							
Salaires et traitements							
Charges sociales							
Dotations aux amortissements et dépréciations							
Sur immobilisations : dotations aux amortissements							
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations							
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations							
Dotations aux provisions							
Autres charges							
<b>Total des Charges d'exploitation (II)</b>			1 514	24 429	22 915-	93. 80-	
<b>1 - Résultat d'exploitation (I-II)</b>			1 514-	24 429-	22 915	93. 80	
<b>Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun</b>							
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)							
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)							

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges affectées à des exercices antérieurs

**COMPTE DE RESULTAT**

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2025	12	31/12/2024	12	Euros	%
<b>Produits financiers</b>						
Produits financiers de participations (3)						
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)		6 138			6 138	
Autres intérêts et produits assimilés (3)		347			347	
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges						
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						
<b>Total V</b>		6 485			6 485	
<b>Charges financières</b>						
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions						
Intérêts et charges assimilées (4)				445	445-	100.00-
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						
<b>Total VI</b>				445	445-	100.00-
<b>2. Résultat financier (V-VI)</b>		6 485		445-	6 929	NS
<b>3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)</b>		4 970		24 874-	29 844	119.98
<b>Produits exceptionnels</b>						
Produits exceptionnels sur opérations de gestion						
Produits exceptionnels sur opérations en capital				831 069	831 069-	100.00-
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges						
<b>Total VII</b>				831 069	831 069-	100.00-
<b>Charges exceptionnelles</b>						
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion						
Charges exceptionnelles sur opérations en capital				410 000	410 000-	100.00-
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions						
<b>Total VIII</b>				410 000	410 000-	100.00-
<b>4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)</b>				421 069	421 069-	100.00-
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)						
Impôts sur les bénéfices (X)		7 955		5 679	2 276	40.08
<b>Total des produits (I+III+V+VII)</b>		6 485		831 069	824 584-	99.22-
<b>Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)</b>		9 469		440 553	431 083-	97.85-
<b>5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)</b>		2 985-		390 516	393 501-	100.76-

\* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier  
: Redevance de crédit bail immobilier

(3) Dont produits concernant les entreprises liées

## **ANNEXE**

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

### **FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE**

### **EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE**

#### **- REGLES ET METHODES COMPTABLES -**

(PCG Art. 831-1/1)

#### **Principes et conventions générales**

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

#### **Permanence des méthodes**

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

#### **Informations générales complémentaires**

#### **- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -**

## **ANNEXE**

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

### **Produits à recevoir**

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Valeurs mobilières de placement	1 885
Total	1 885

### **Charges à payer**

### **Charges et produits constatés d'avance**

### **- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -**

#### **Engagements financiers**

Engagements donnés

Engagements reçus